

## **DOUBLE CURSUS DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE– MAE**

L'objet de ce dispositif consiste à apporter une *double compétence en management aux doctorants de l'UB (validée par un titre de Master Professionnel)*. En effet, ce type de compétences – scientifique et managériale - est particulièrement recherché sur le marché du travail. Les docteurs sont amenés dans leur métier futur à exercer des fonctions d'encadrement nécessitant une connaissance du monde de l'entreprise. Ce projet de double diplôme répond à un tel besoin. L'idée centrale de ce projet est d'offrir aux doctorants de l'UB la possibilité de prendre une double inscription dans le Master Administration des Entreprises (*MAE dans le reste du texte*) et ainsi *d'obtenir au terme de leur doctorat 2 diplômes* : un titre de docteur de l'UB et un MAE. Le MAE est un diplôme de Master 2 et s'effectue sur 1 année.

*Le MAE a pour objectif de proposer une formation généraliste en sciences de gestion.* Cette spécialité fait suite au DESS CAAE, diplôme phare des IAE dont les milieux professionnels, relayés par les médias économiques, reconnaissent la valeur et la pertinence. Initialement, la création des MAE résulte de l'observation de l'offre de formation dans d'autres pays et notamment aux Etats-Unis. Les MAE sont des *MBA* à la française : ils s'inscrivent dans l'esprit de ce qui est proposé par les *business schools* américaines. Les MAE sont proposés dans l'ensemble du Réseau des IAE ([www.reseau-iae.org](http://www.reseau-iae.org)) assurant ainsi une lisibilité et une visibilité nationale de ce diplôme pour les entreprises.

Le MAE apporte aux docteurs de l'UB une double compétence en management à côté de leur(s) expertise(s) scientifique et/ou technique associée(s) à leur doctorat. Les connaissances nécessaires aux docteurs-managers sont, par exemple, les suivantes :

- Compréhension des budgets, Finance (court terme : trésorerie et long terme : investissement) : dans leur métier, les docteurs seront amenés à donner des avis relatifs à des investissements de leur entreprise ; comprendre les budgets est un plus leur permettant de dialoguer avec les responsables financiers ;
- Comptabilité générale et comptabilité de gestion : ce sont des connaissances nécessaires pour dialoguer avec les contrôleurs de gestion ;
- Compétences en management – gestion d'équipe – GRH – droit du travail : ces compétences favorisent l'accession à des postes d'encadrement ;
- Gestion de projet : de plus en plus de firmes tendent à décloisonner leur organisation et à raisonner par projet et non par fonction ou par business unit ;
- Marketing, vente et commerce : ce sont des compétences nécessaires pour cerner les implications, en amont et en aval, du développement d'un projet (quel bien produire ? comment le présenter ? comment le distribuer ?).

**Le MAE de l'IAE de Dijon favorise l'insertion professionnelle des docteurs désireux d'intégrer des organisations privées.**

**Le MAE est un atout pour un docteur souhaitant créer ou reprendre une entreprise innovante.**

Le programme pédagogique du MAE Doctorants est présenté brièvement ci-dessous.

Le Master comprend 8 unités d'enseignement. Elles abordent l'ensemble des fonctions de gestion :

- **comptabilité-contrôle** (comptabilité générale, comptabilité de gestion et contrôle de gestion) ;
- **finance** (diagnostic financier, politique financière) ;
- **gestion des ressources humaines** (politiques de GRH ; management d'équipe, gestion des conflits et conduite du changement) ;
- **gestion des projets et des marchés** (marketing et études de marché, gestion de projet R&D) ;
- **politique générale** (management stratégique, théorie des organisations, économie pour le manager) ;
- **production** (système d'information, gestion de production) ;
- **droit et méthodes** (droit de la propriété industrielle, droit des affaires, droit du travail et méthodes quantitatives) ;
- **professionnalisation** (stage, jeu d'entreprise).

Plusieurs unités d'enseignement sont centrées sur l'acquisition de savoirs faire : jeu d'entreprise, stage et études de cas (ces études sont l'outil pédagogique privilégié dans la formation : il est mobilisé dans la plupart des enseignements).

**L'organisation de la formation est adaptée aux cursus des doctorants de manière telle que l'intégration du MAE ne perturbe pas l'élaboration de leur thèse. A cette fin, une formation spécifique aux doctorants est ouverte.**

Les **modalités d'organisation** sont les suivantes : les doctorants suivront le MAE sur 3 ans (durée théorique de la thèse de doctorat). Le planning peut s'agencer de la manière suivante :

- **1<sup>ère</sup> année** : 2 jours consécutifs de 7 heures de cours par mois pendant 8 mois (septembre à juin sauf novembre et janvier) et 4 jours de cours (2 fois 2 jours consécutifs espacés d'au moins 1 semaine en novembre et janvier) pendant 2 mois, soit 168 heures dans l'année ;
- **2<sup>ème</sup> année** : 2 jours consécutifs de 7 heures de cours par mois pendant 8 mois (septembre à juin sauf novembre et janvier) et 4 jours de cours (2 fois 2 jours consécutifs espacés d'au moins 1 semaine en novembre et janvier) pendant 2 mois, soit 168 heures dans l'année ;
- **3<sup>ème</sup> année** : 1 jour de 7 heures de cours par mois pendant 8 mois (septembre à juin sauf novembre et janvier) et 2 jours de cours (2 fois 1 jour espacé d'au moins 1 semaine en novembre et janvier) pendant 2 mois, soit 84 heures dans l'année.

Au total, 12 semaines de l'année universitaire sont concernées et les journées de 7 heures sont organisées de la manière suivante : 1 cours de 3 heures et 2 cours de 2 heures.

L'échéancier appelle les remarques suivantes :

- pour obtenir le diplôme, **les doctorants devront s'inscrire 3 fois** dans le diplôme afin de suivre l'ensemble des enseignements. Il est envisageable, en accord avec le directeur de recherche et l'école doctorale concernée, qu'un doctorant puisse aménager son parcours (suivi sur 2 ans avec 3 jours puis 2 jours de cours par exemple). En outre, **les frais d'inscription sont pris en charge par l'Ecole Doctorale** (prise en charge variable selon l'Ecole Doctorale de rattachement);

- **certaines matières pourront être obtenues par une validation d'acquis** (contingente au domaine de recherche et aux connaissances du doctorant). Les validations d'acquis sont effectuées par une commission pédagogique d'intervenants du Master ;
- **les heures de formation au titre du MAE sont intégrées dans le contingent d'heures obligatoires de formation existant dans certaines Ecoles Doctorales. de l'uB ;**
- **le stage peut être envisagé de 2 manières** : soit *l'expérience doctorale est reconnue* comme équivalente à un stage, soit *le doctorant effectue un stage au terme de son doctorat* (une fois sa thèse soutenue) pour valider le diplôme ou *il crée son entreprise* et cette création lui permet de valider le stage. Cette dernière solution tend à favoriser l'insertion professionnelle des docteurs puisque typiquement les stages ouvrent des perspectives d'embauche. Enfin, la participation de PREMICE à ce projet assure la possibilité que certains doctorants voient leur recherche de stage facilitée du fait d'une mise en relation des étudiants avec les entreprises innovantes par PREMICE.

### ***Renseignements pratiques***

Responsable de la formation :

**Fabrice HERVÉ**

*Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne*

*fabrice.herve@u-bourgogne.fr*

☎ 03.80.39.35.08

Adresse internet de l'IAE de Dijon

<http://www.u-bourgogne.fr/IAE/>